

BULLETIN MUNICIPAL N° 20 janvier 2016

p.1 Mot du maire – La mairie avec... - Commémorations - Important à retenir **p.2** Les anciens se sont retrouvés – Une première à Ruffieu : le Père Noël ... - Une nouvelle entreprise à Ruffieu - Comité d'animation de Ruffieu – Quel étrange champignon ? - Communication communale par Internet - Nouveaux arrivants dans la commune **p.3** La commune a remplacé le tracteur – Assainissement collectif, non collectif – Carnet du 2^{ème} semestre 2015 - Les rencontres du Relais – Le tour de France 2016 passera à Ruffieu **p.4** CLIC Pays du Bugey - Ruffieu d'antan - ADMR services d'aide à la personne - Horaires mairie - Dans l'intérêt de tous – **Feuille intérieure** : SIVOM : nouveau mode de collecte des ordures ménagères – Un rucher collectif à Ruffieu.

MOT DU MAIRE



Photo V. JAY

Lors de la cérémonie des vœux

Eric PILLARD (maire) Annie MEURIAU (conseillère départementale)
Yves JAY (2e adj.) Madeleine MIDOL (1ère adj.)

Bonjour à toutes et à tous,

Avec l'ensemble du conseil municipal, je vous présente, pour vous-même et ceux que vous aimez une excellente année 2016. Qu'elle voit la réalisation de tous vos projets, vous rende heureux, mais surtout qu'elle vous garde en très bonne santé, notre capital essentiel.

L'année qui vient de s'écouler, restera à jamais gravée dans nos mémoires. Elle a débuté comme elle s'est achevée, dans une vive douleur causée par des attentats ignobles et sanglants, faisant des dizaines de victimes. J'aimerais que nous ayons aussi une pensée pour les personnes qui nous ont quittés cette année et pour leur famille qui sont dans la peine.

Nous ne pouvons qu'espérer que l'année 2016 soit plus sereine malgré les difficultés financières annoncées, nous ferons tout notre possible pour continuer l'amélioration de notre cadre de vie, dans un souci permanent de lui préserver son caractère rural.

2015 est terminée et certains travaux ne sont pas achevés mais en cours comme le mur du jardin d'enfants et celui du cimetière.

Les projets pour 2016 sont le renforcement de la sécurité dans le village qui sera un point phare de notre action avec l'aménagement du carrefour Nord, la réfection de la façade et du toit de la mairie.

Nous attendons la proposition du CAUE pour la rénovation de la place.

2016, verra aussi le départ de Danielle LAPIETRA, secrétaire de la mairie de Ruffieu depuis le 1^{er} octobre 1976, poste qu'elle partagea ensuite à la mairie de Lompnieu. Elle prendra une retraite bien méritée et j'en profite ici pour la remercier de tout le travail accompli, de sa gentillesse et de sa disponibilité, elle a été une collaboratrice précieuse pour tous les maires qui se sont succédé.

Elle sera donc remplacée par une autre secrétaire qui dans un premier temps sera embauchée en tuilage (*).

Je voudrais terminer ce « mot du maire » en saluant chaleureusement les bénévoles associatifs et non associatifs, car ils sont les acteurs de l'animation lors des manifestations qu'ils organisent, elles mettent de la vie dans notre beau village et je les en remercie tout comme l'ensemble du conseil et les employés municipaux.

Encore une fois, tous mes vœux et que des milliers de petites joies viennent embellir votre vie tout au long de l'année.

Eric PILLARD

(*) Le **tuilage** : technique de formation consistant à faire former une personne par celle occupant précédemment le poste. En général, il y a chevauchement sur une période plus ou moins longue des deux personnes sur le même poste.

LA MAIRIE AVEC



l'Agence Postale Communale (APC) installée depuis juin 2015 dans les locaux de la mairie. Après un temps d'adaptation, les nouvelles habitudes semblent prises et e cadre est plus agréable.

le défibrillateur qui a été vérifié courant décembre 2015. La commune est en contact avec les sapeurs-pompiers afin d'organiser une nouvelle formation à son utilisation (nous vous tiendrons au courant)

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918



Photos V. JAY

Les enfants ont participé à la cérémonie.

Déroulement traditionnel : dépôt des gerbes par les enfants, appel des morts pour la France, des déportés 44-45, minute de silence, Marseillaise.

Puis le maire, Eric PILLARD a lu la lettre du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants rappelant que cette commémoration est aussi celle de tous les français morts pour la France dans les combats plus récents.

Cette année, nous avons été particulièrement nombreux à assister à cette cérémonie qui s'est terminée par un moment convivial au Relais St Didier.

IMPORTANT - A RETENIR

Mardi 2 février 2016 à 15 h 00 : commémoration des combats qui se sont déroulés au carrefour de Ruffieu en 1944. Présence des autorités civiles et militaires, des associations d'Anciens Combattants. Venez nombreux.

LES ANCIENS SE SONT RETROUVES

pour le traditionnel repas organisé par le CCAS de la commune.

Cette année, il s'est déroulé le jeudi 3 décembre 2015 à la Ferme Guichard 34 personnes ont pu apprécier le repas avec au menu :

Apéritif maison au Cerdon – Salade avec croustillant au Reblochon – Joue de porc avec méli-mélo de légumes polenta – Délice aux framboises – Café ; le tout accompagné de carafes de blanc rosé rouge.

Le beau temps très agréable pour la saison a permis de profiter du magnifique cadre naturel de la Ferme Guichard.

UNE PREMIERE A RUFFIEU : LE PERE NOËL ...

grâce à Manon et Thierry, nouvellement installés dans le village, a invité les enfants et petits enfants de Ruffieu à une ballade en traîneau (à 2 roues) ou à dos de poneys.



Photo C. FAUTH

Pendant ce temps, les familles se sont retrouvées dans la salle de la mairie autour d'un vin chaud accompagné de petits gâteaux, moment convivial organisé par le Comité d'Animation de Ruffieu et la commune.



Photo V. JAY

Le Père Noël en compagnie de Manon, Thierry, du maire et de ses adjoints

UNE NOUVELLE ENTREPRISE A RUFFIEU

Manon **COEVOET** et Thierry **LAMBERT** installés depuis peu 35, rue de la Gare ont lancé leur activité en lien avec une écurie d'une vingtaine de poneys. Ils organisent lors des animations dans le Valromey des promenades pour les enfants ; vous avez déjà pu les rencontrer lors de la foire d'Hotonnes, du marché de Noël à Champagne et de Virieu le Grand ou lors de la visite du Père Noël à Ruffieu .



Photo Y. JAY

En septembre 2016, Manon, monitrice d'équitation, ouvrira, à Ruffieu, un manège avec les poneys : « La Tribu d'Eponel ». **Pour tout renseignement : 06.81.98.07.48**

Nous leur souhaitons une belle réussite.

LE COIN DU COMITE D'ANIMATION

Programme 2015 – 2016

Vendredi 16 octobre 2015 : *assemblée générale*

Vendredi 27 novembre 2015 : *soirée solidarité* au profit de France Alzheimer

Samedi 30 janvier 2016 : *soirée patrimoine* « Ruffieu de 1900 à 1950 »

Dimanche 14 février 2016 : *les Brandons*

Vendredi 4 mars 2016 : *sortie théâtre* à L'Intégral de Belley « Le Tombeur » avec Michel Leeb, pièce de Robert Lamoureux, mise en scène Jean-Luc Moreau

En mars 2016 (date non déterminée) : *concert à l'église*

Vendredi 01 avril 2016 : *sortie théâtre* à L'Intégral de Belley « Deux hommes tout nus » avec François Berléand, Isabelle Gélinas, Sébastien Thieri, Marie Parouty, pièce de Sébastien Thieri, mise en scène Ladislav Chollat

Vendredi 27 mai 2016 : *La Fête des Voisins*

Dimanche 26 juin 2016 : *Feux de la Saint Jean* au plan d'eau de la Vendrolière

En juillet 2016 (samedi 16 ou 23, date non déterminée) : *fête du plan d'eau de la Vendrolière*

Soirée solidarité

Elle s'est déroulée le vendredi 27 novembre 2015 à partir de 19 h 30 dans la salle de la mairie, Elle a rassemblé une vingtaine de convives autour d'un repas préparé par Chantal Fauth avec l'aide de Violette et Françoise Grobon. Cette soirée a permis de recueillir la somme de **300 €** qui a été reversée à l'association France Alzheimer.

QUEL ETRANGE CHAMPIGNON ?

Où se cache-t-il ? Le long d'une route...



Photo Y. JAY

Un autre phénomène a poussé le long d'un chemin. A vous de le trouver.

COMMUNICATION COMMUNALE PAR INTERNET

La commune poursuit la mise en place d'une communication par internet avec ses habitants : message d'alerte météo, consignes en cas de sécheresse, messages de la Préfecture, informations diverses urgentes...

La commune établit une liste des adresses, à usage interne et qui ne sera évidemment pas communiquée. Aucun caractère obligatoire.

Pour les familles qui n'ont pas encore communiqué leur adresse mail, merci d'envoyer les renseignements suivants (si vous le souhaitez) nom, adresse postale, adresse internet à l'adresse de la mairie : mairie.ruffieu@wanadoo.fr .

La commune compte sur votre coopération.

NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LA COMMUNE

55, Rue de la Mairie :

Carole **DESMOND** et Isabelle **SCHNEIDER** ont acquis « l'ancienne école enfantine » qui pour le moment est leur résidence secondaire. Mais Carole et Isabelle, travaillant sur Lyon, sont très souvent dans le village et s'impliquent déjà dans sa vie.

Bienvenue à ces nouveaux Ruffiolans.

LA COMMUNE A REMPLACE LE TRACTEUR



Photo Y. JAY

La commune a été obligée de remplacer son tracteur qui n'était pas aux normes pour le travail qu'il devait effectuer : pour le déneigement des voies publiques, il n'était pas passé au contrôle technique de la DRIL et n'aurait donc pas dû circuler sur les voies publiques (très grave en cas d'accident), la cabine n'était pas renforcée pour l'utilisation de l'épareuse, les roues n'étaient pas prévues pour les charges importantes. Le nouveau tracteur de marque CLAAS, acheté à l'entreprise BAUDET de Rumilly comprend des modernisations dans son fonctionnement avec des apports technologiques intéressants.

Frédéric est maintenant équipé d'un outil vraiment **conforme** et performant et plus confortable aussi.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF, NON COLLECTIF

La commune a lancé une enquête afin de compléter le dossier assainissement de la commune.

L'écoulement des eaux usées de chaque maison d'habitation doit être relié à un système d'assainissement : collectif (tout-à-l'égout) si le raccordement est possible ou sinon individuel (fosse septique et zone absorbante selon des normes précises – bien se renseigner)). Dans le cas où le raccordement au collectif est possible, il est **obligatoire** ; s'il existe une fosse septique, elle doit être court-circuitée (articles L133.1 et L 133.4 du code de santé publique du 29/10/1990).

La commune va réaliser la numérisation de tous les réseaux afin d'en obtenir une bonne connaissance, de rénover les installations et de faciliter les interventions.

CARNET DU 2ème SEMESTRE 2015

Décès

Bénédicte **PERRET** a perdu son papa, M. Régis **PERRET** décédé le 14 novembre 2015 à l'âge de 79 ans.

M. Michel **BAILLY**

est décédé le 18 novembre 2015 ; il habitait au col de Richemont et était le fils de Mme Hélène **FRANCON** et de Charles **BAILLY** (†)

Mme Augustine **MONTAGNE** née **BURDINAT**

est décédée le 24 novembre 2015 dans sa 99ème année.

Joëlle **PERRET** a perdu son papa, Monsieur Georges **CURT** décédé le 4 janvier 2016 à l'âge de 81 ans.

Sincères condoléances aux familles.

Danielle **LA PIETRA**, après 40 ans de bons et loyaux services auprès des élus et de la population partira en retraite fin mai 2016. Veuillez vous adresser à Madeleine **MIDOL** si vous souhaitez participer ... *Nous en reparlerons.*

LES RENCONTRES DU RELAIS

A l'initiative de Monique et Catherine **DIANO** du Puits du Brosset, les habitants de Ruffieu et des villages voisins sont invités à participer à des rencontres qui se tiennent **les 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois à 18 h 30 (jusqu'à 19 h 30 – 20 h 00)** au relais St Didier.

Le but premier est de se rencontrer, se connaître et d'échanger à partir d'un thème ou d'un sujet libre issu d'une lecture (échange de livres), d'un événement d'actualité... On peut venir avec son thème ...

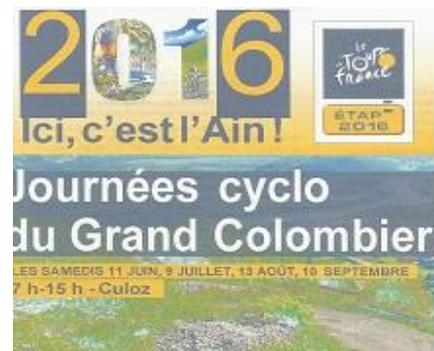
La prochaine rencontre aura lieu le **vendredi 22 janvier 2016**. Aucune obligation sinon de venir avec votre bonne humeur et humour !!!

LE TOUR DE FRANCE 2016 PASSERA A RUFFIEU...

le dimanche 17 juillet 2016 au carrefour du 2 février 44.



Et c'est aussi l'ascension libre du Colombier réservée aux cyclotouristes (pas de voitures) :



Toutes les informations sur : www.ain.fr

La commune souhaite la présence la plus nombreuse possible de ses habitants lors du passage de la caravane publicitaire et pour encourager les coureurs.

Le Relais Saint Didier participera à cette manifestation en organisant des animations sur la place de la Poste en particulier le dimanche 17 juillet.

Nous comptons sur votre participation pour montrer le dynamisme de Ruffieu et de ses habitants.

Les précisions (horaires en particulier) vous seront fournies en temps utile.

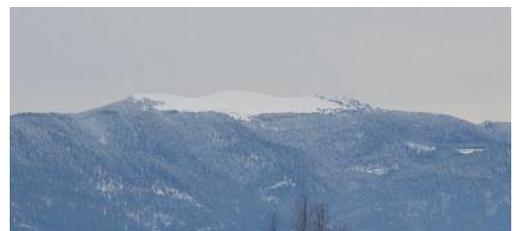


Photo V. JAY

Ce n'est pas la bonne saison pour la montée...

SIVOM : NOUVEAU MODE DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES (*communication du SIVOM*)



Le 18 novembre 2015, les délégués communautaires du SIVOM du Bas-Bugey ont voté en faveur d'une collecte des ordures ménagères en point d'apport volontaire. Le système de financement de la gestion des déchets reste inchangé : pas de taxe incitative mais l'application de la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères à taux unique** sur l'ensemble des 51 communes du SIVOM, telle que nous l'avons aujourd'hui.

Faire évoluer notre mode de collecte présente plusieurs avantages :

- **Economiques** : une politique de maîtrise et de réduction des coûts (notre étude a montré une réduction de 10 % de notre budget), et une optimisation de la collecte.
- **Environnementaux** : diminution des gaz à effet de serre (moins de kilomètres parcourus), réduction de notre empreinte carbone pour les générations à venir.

La mise en place des conteneurs semi-enterrés débutera à l'automne 2016.

Chaque commune et chaque habitant seront informés du planning d'installation et de mise en route du nouveau mode de collecte.



L'apport volontaire est un mode d'organisation de la collecte dans lequel les habitants disposent de conteneurs semi-enterrés sur leurs communes où ils doivent transporter leurs déchets, comme ils le font déjà pour le tri des emballages, du papier et du verre.

Pour Ruffieu, sauf incidents, les conteneurs seront implantés, en accord avec la mairie, sur la place de la Gare, dans la zone herbée, à côté de l'ancienne gare.

Dans les faits, la suppression de la collecte en porte à porte (directement devant chez vous) changera vos habitudes. Le SIVOM du Bas-Bugey a pris en compte les craintes exposées par certains élus ou associations (déplacement, personnes à mobilité réduite,...), mais reste convaincu qu'elles ne présentent aucunement un frein à ce type de projet mis en place sur d'autres territoires équivalents au nôtre.

L'état actuel des comportements montre que **65 % des déchets sont déjà transportés par l'usager** (apports des emballages, du papier et du verre dans les conteneurs de tri sélectif, apports des déchets recyclables ou dangereux dans les déchetteries).

SIVOM : NOUVEAU MODE DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES (suite)



La réduction des nuisances sonores et visuelles : plus de sacs éventrés au bord des routes !

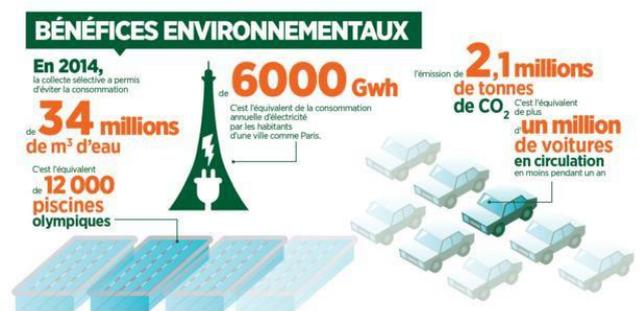
La meilleure intégration paysagère : plus de sacs, ni de bacs qui jonchent les trottoirs et les bords de voie publique !

L'usager ne sera plus tributaire des jours de collecte, des heures de passage, des jours fériés et des intempéries.

Facilité d'accès et de tri : regroupement des points recyclage des emballages, du verre et du papier avec le conteneur ordures ménagères : dépôt 7 jours sur 7 et 24 h sur 24, et plus aucune excuse pour ne pas trier ses déchets.

La prise de conscience du volume de nos ordures ménagères (non recyclées) : pas envie d'apporter un sac tous les jours au conteneur ? ... Plusieurs gestes faciles pourront être adoptés au quotidien pour réduire le poids et la quantité des sacs poubelles : composter les épluchures et les restes de repas, adopter des « cocotes », éviter le gaspillage alimentaire, faire des courses au détail, éviter les produits sur-emballés...

Changeons nos habitudes, réduisons nos déchets !



Source : bénéfices environnementaux de la collecte sélective (issue du tri) en 2014 - Eco Emballages



UN RUCHER COLLECTIF A RUFFIEU



L'idée est partie d'un habitant de la commune, intéressé par les abeilles, les pollinisateurs, les fleurs nourricières et qui ne souhaite pas exercer sa passion en solitaire. Il constate que, autour de lui, son intérêt pour la « mouche à miel » est partagé par d'autres Valromeysans. Certains hésitent à se lancer seuls dans une activité apicole et certains, qui en ont une, seraient heureux d'échanger sur leurs pratiques et connaissances.



Le groupe des créateurs du rucher collectif au travail

Le 21 novembre a eu lieu, en mairie de Ruffieu, la première réunion pour poser les bases d'un rucher collectif. Une vingtaine de personnes de Ruffieu, d'Hotonnes, du Petit et Grand Abergement et de Vieu étaient là : un début prometteur !

Se dégagent des lignes directrices avec :

- Volonté de partager les connaissances, tant auprès des pratiquants qu'auprès des publics motivés par la connaissance des abeilles.
- Volonté de mutualiser les efforts que demande le travail apicole.
- Volonté de mutualiser les achats et certains matériels de la miellerie.
- Volonté de mutualiser la présence auprès des ruches.

Loin de vouloir constituer un club réservé à quelques initiés, c'est donc au plus grand nombre que le rucher collectif s'adressera.

Les valeurs communes étant posées, restait à définir les principes de fonctionnement. C'est donc à l'occasion de quelques autres réunions que ceux-ci furent définis :

- Emplacement des ruches sur un site commun afin de faciliter les échanges
- Ruches nominatives, ce qui signifie que chaque ruche est la propriété d'une ou plusieurs personnes qui en ont la charge... et le produit.
- Possibilité d'exploiter des modèles de ruches différents (Warré, Langstroth / Tronc/...) sous réserves de disposer des moyens d'extraction adaptés.
- Nombre de ruches par personne (ou groupe de personnes) limité au sein du rucher collectif. (nombre en cours de définition).
- Pratiques apicoles conformes au bien-être des abeilles, tant sur le plan du développement des colonies que sur celui de leur état sanitaire.

UN RUCHER COLLECTIF A RUFFIEU (SUITE)

Sous réserves des conditions météo, l'installation des premières ruches étant prévue pour la seconde quinzaine de mars, la formalisation de tous ces éléments est actuellement en cours de finalisation au travers de l'élaboration des statuts et d'un règlement intérieur pour l'association dont le nom reste à trouver.

DES ABEILLES MAIS PAS QUE....

Si les abeilles domestiques (*Apis Mellifera*) constituent le centre d'intérêt principal, au rucher collectif les participants n'en sont pas moins sensibles aux autres pollinisateurs sauvages et aux fleurs qui les nourrissent. C'est pour cela que l'on trouve, pêle-mêle, dans les cartons, des projets qui commencent à s'accumuler :

- La création d'un jardin botanique mellifère destiné à produire de la nourriture pour les abeilles, mais également à permettre un développement de la connaissance des espèces mellifères adaptées à notre région, tout en procurant un plaisir des yeux, du nez et de la promenade. Celui-ci pourrait se situer sur les pentes du pré communal situé face à l'église sous réserve d'accord avec la mairie.

- Création et mise en place d'hôtels pour insectes afin de faciliter l'observation de tous ces insectes que l'on dit nuisibles, mais dont la contribution à l'équilibre de notre environnement, que ce soit en pollinisant ou en détruisant d'autres insectes, est absolument indispensable. Les hôtels pouvant être construits avec la participation des élèves des écoles et des collèges du Valromey.



Hôtel à insectes de Chatillon/Chalaronne

- Sensibilisation de différents publics (scolaires, touristes...) à l'activité de la ruche au travers de la mise en place d'une ruche pédagogique. (ruche vitrée permettant d'observer l'intérieur).

Comme on le voit, au rucher collectif, les projets ne manquent pas !

Aussi, en cette période de vœux, nous ne pouvons que présenter à tous les participants tous nos vœux de réussites pour ce projet qui ne pourra que bénéficier à notre commune et plus largement à tout le Valromey. (Si vous êtes intéressé(e) par ce projet vous pouvez contacter le **04/79/81/46/44** pour participer aux prochaines réunions).

Centre Local d'Information et de Coordination CLIC du Pays du Bugey.

Au service des personnes âgées (60 ans et plus), des personnes handicapées, de leur entourage et des professionnels. Le CLIC est à votre service pour vous informer et vous conseiller sur :

les démarches administratives et les aides financières, les établissements d'hébergement, l'accompagnement à la vie quotidienne, les mesures de protection juridique, les transports, les professionnels médicaux et paramédicaux, les services sociaux, les associations d'usagers.

Pour prendre contact :

CLIC du Pays du Bugey
55, Grande Rue 01300 BELLEY

 **04.79.87.24.23**



Le terminus du petit train de la Valromey à Ruffieu vers 1905.
A vous d'actualiser la photo !

ADMR Service d'aide à la personne.

L'ADMR (*) Champagne en Valromey est une association loi 1901, déclarée au Journal Officiel du 13 août 1977.

Elle a pour objet de permettre aux familles et aux personnes en difficulté, ou démunies, de bien vivre chez elles en apportant un service adapté à leurs attentes ou besoins.

Ce service s'adresse à des personnes libres de choisir le soutien qui leur convient.

(*) Aide à Domicile en Milieu Rural.

La commune de Ruffieu est représentée, au sein du Conseil d'Administration, par Joëlle PERRET qui a été réélue en 2014 pour 4 ans.

ADMR Champagne en Valromey

Grande Rue

01260 Champagne en Valromey

 **04.79.87.74.62**

HORAIRES DE LA MAIRIE

Secrétariat de la mairie : mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 18h

► téléphone : 04 79 87 71 93 ► fax : 04 79 87 73 04

► e-mail : mairie.ruffieu@wanadoo.fr

► site internet CCV : ruffieu.fr

► site internet local : ruffieu-en-valromey.fr

DANS L'INTERET DE TOUS.

+ Divagation des chiens errants.

Les propriétaires de chiens doivent veiller à éviter la divagation de leur animal : leur responsabilité est engagée en cas d'accident et c'est un désagrément pour les autres habitants. La responsabilité de la commune peut être engagée en raison de l'insuffisance des mesures prises pour empêcher la divagation des animaux. En cas de nécessité, le maire prendra les mesures légales prévues par le code rural (articles L 211-1 et suivants), mesures pouvant aller jusqu'à la mise en fourrière de l'animal.

+ Elagage.

Les propriétaires doivent veiller à entretenir les haies qui jouxtent les voies publiques : pas de branches qui dépassent pouvant gêner la circulation et répandant des feuilles sur les voies, dissimulant les panneaux routiers, bouchant les chéneaux.

+ Eaux usées.

Il paraît nécessaire de rappeler que le réseau des eaux usées ne peut recevoir n'importe quel déchet. Ne pas jeter de substance liquide dangereuse dans les WC ou encore pire dans les canalisations des eaux pluviales : risque de pollution grave engageant la responsabilité de l'auteur. De plus, certains déchets ne doivent pas finir dans les WC, mais dans la poubelle des toilettes. L'employé communal s'occupe de l'entretien du lagunage et se trouve donc obligé de manipuler toutes sortes de choses !!!

+ Bruits de voisinage.

Dans son arrêté préfectoral du 4 août 2000 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage le Préfet dans son article 15 précise :

« Les travaux de *bricolage* et de *jardinage* utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30**
- **les samedis de 9h00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00**
- **les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00 »**

+ Brûlage des déchets végétaux par les particuliers.

Il est autorisé sous certaines conditions dans les communes de moins de 2000 habitants :

- il exclut les déchets végétaux à forte teneur en eau (pelouse par ex.)
- il interdit l'adjonction de produits pour activer la combustion
- **il s'effectue à une distance minimale de 25 m des habitations et voies de circulation, de 200 m des forêts et de 10 m des lignes électriques aériennes**
- il ne peut s'effectuer qu'après le lever du jour et avant 20 h 00 (extinction totale)
- il est interdit les jours de grand vent
- il est exclu pendant la période comprise entre le 15 juin et le 15 septembre.

Le brûlage doit se faire sous la surveillance **permanente** d'une personne qui doit disposer, à proximité immédiate, des moyens nécessaires pour éteindre le feu à tout moment. Elle ne doit quitter les lieux qu'après extinction totale du feu (on peut aussi arroser les cendres). **PRUDENCE.**

+ Excréments d'animaux sur les voies publiques.

Nous sommes à la campagne, **mais dans la mesure du possible**, nous devons tous veiller à la propreté des rues du village et des places (celle de la Poste en particulier qui reçoit beaucoup de visiteurs) et faire disparaître les traces laissées par nos animaux domestiques (surtout les chiens).